

UNE SOLUTION ÉCOLOGIQUE

La Municipalité de Saint-Alexandre encourage les citoyens à faire des choix plus écologiques afin de diminuer les matières résiduelles, de préserver l'environnement, encourager le développement durable et favoriser la transition écologique.

Les produits d'hygiène jetables nécessitent une grande quantité d'eau, d'énergie et de matières premières. Ils constituent un important déchet pour les sites d'enfouissement. Une femme peut utiliser plus de 10 000 tampons ou serviettes hygiéniques au cours de sa vie et ils peuvent prendre jusqu'à 500 ans pour se décomposer.

L'utilisation de produits d'hygiène réutilisables permet de recourir à une solution alternative plus écologique en réduisant le volume de déchets.

NOUS CONTACTER

Pour remplir une demande, visitez notre site internet pour obtenir le formulaire ou rendez-vous directement au bureau municipal.

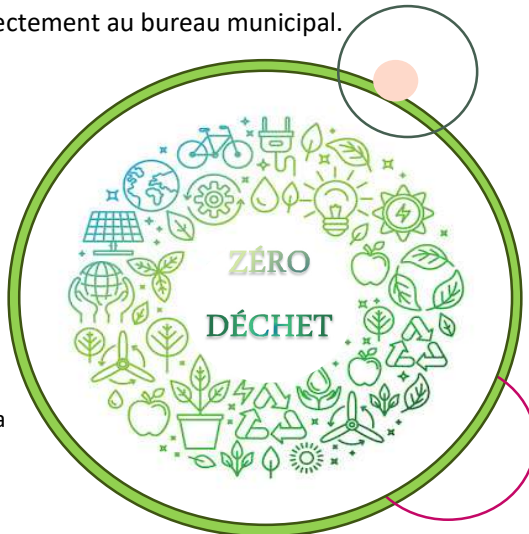


453, rue Saint-Denis
Saint-Alexandre (Québec)
J0J 1S0

Téléphone : 450 346-6641

Courriel : info@saint-alexandre.ca

Web : www.saint-alexandre.ca



Programme d'aide financière



Produits d'hygiène
réutilisables féminins

Règlement 23-411

FORMULAIRE DE DEMANDE

Programme d'aide financière pour l'achat de produits d'hygiènes réutilisables féminins
Règlement 23-411



IDENTIFICATION DU REQUÉRANT	
Nom	
Date de naissance	
Adresse	
Ville	
Code Postal	
Téléphone	
Courriel	
IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MINEURE (si tel est le cas)	
Nom	
Date de naissance	
ACHAT FAISANT L'OBJET D'UNE SUBVENTION	
Date de l'achat	
Description des produits	
Coût total (avant taxe)	
PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE	
<input type="checkbox"/>	Preuve de résidence
<input type="checkbox"/>	Certificat de naissance (si mineure)
<input type="checkbox"/>	Facture des produits achetés avec preuve de paiement
<i>Les pièces justificatives et votre formulaire de demande peuvent être acheminées en format numérique, numérisées ou photographiées par courriel à info@saint-alexandre.ca, en personne au bureau municipal ou déposé dans la chute à lettres à l'entrée de l'Hôtel de Ville.</i>	
<input type="checkbox"/>	Je confirme avoir lu et compris les conditions du Programme de subventions à l'achat de produits d'hygiène féminins réutilisables et je m'engage à m'y conformer.
Date :	
Signature du requérant :	

REMISE OFFERTE PAR LE PROGRAMME



Une remise (avant taxes) d'un montant maximal de 100,00 \$ par personne est accordée à l'achat des produits suivants :

- ✓ Coupes menstruelles
- ✓ Culottes absorbantes lavables
- ✓ Serviettes hygiéniques lavables
- ✓ Protège-dessous lavables et réutilisables

CONDITIONS DU PROGRAMME

Les personnes admissibles au programme d'aide financière doivent résider dans la municipalité de Saint-Alexandre.

L'achat des produits d'hygiène réutilisables doit avoir été fait après la date d'entrée en vigueur du programme de subvention, soit le **4 juillet 2023**.

Documents requis pour votre demande :

- ❖ Formulaire de demande
- ❖ Facture des produits achetés comprenant :
 - le nom et les coordonnées du commerce;
 - le prix;
 - la date d'achat;
 - Renseignement sur les produits.
- ❖ Preuve de résidence
- ❖ Certificat de naissance si mineure

